



## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS**

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Ville de Farnham à une séance ordinaire tenue le 4 mai 2026 a adopté les règlements suivants :

- *Règlement 718-1 modifiant le Règlement 718 de construction (Chapitre 2).*
- *Règlement 746 sur les ententes relatives à des travaux municipaux.*

Ces règlements sont entrés en vigueur le 19 mai 2026.

Ces règlements seront intégrés aux refontes disponibles sur le site Internet de la Ville de Farnham.

DONNÉ à Farnham ce 1<sup>er</sup> juin 2026.

Marielle Benoit, OMA  
Directrice générale et greffière